

FCP SECURITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 26 Juillet 2012, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2013 au 31 Décembre 2013.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **61.214.400 DT** et une valeur liquidative égale à **122,428 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement du fonds:

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2013, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 63,72 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2013, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 36,14 % dans des actions cotées en bourse et des actions SICAV.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 26 mars 2014

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

FMBZ KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	61 129 015	60 481 062
a- Actions et valeurs assimilées		22 123 634	23 467 612
b- Obligations		0	0
c- Bons de Trésor Zéro Coupons		39 005 381	37 013 450
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	198 398	57 797
a- Placements à terme		0	0
b- Disponibilités		198 398	57 797
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		61 327 413	60 538 859
<u>PASSIFS</u>			
		113 013	112 226
Opérateurs créditeurs	PA1	92 850	92 314
Autres créditeurs divers	PA2	20 163	19 912
<u>ACTIF NET</u>		61 214 400	60 426 633
Capital	CP1	58 833 812	58 386 153
Sommes distribuables		2 380 588	2 040 480
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		2 380 588	2 040 480
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		61 327 413	60 538 859

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.13 au 31.12.13	Période du 01.01.12 au 31.12.12
Revenus du portefeuille-titres	PR1	2 815 362	2 453 721
a- Dividendes		823 431	577 097
b- Revenus des obligations		0	0
c- Revenus des BTZC		1 991 931	1 876 623
Revenus des placements monétaires	PR2	9 089	35 565
Total des revenus des placements		<u>2 824 451</u>	<u>2 489 285</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-367 231	-371 540
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 457 220	2 117 746
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-76 632	-77 265
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 380 588	2 040 480
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 380 588	2 040 480
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 472 566	-3 209 309
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-106 372	913 639
Frais de négociation		-13 883	-93 836
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		787 767	-349 026

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.13 au 31.12.13	Période du 01.01.12 au 31.12.12
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>787 767</u>	<u>-349 026</u>
a- Résultat d'exploitation	2 380 588	2 040 480
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 472 566	-3 209 309
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-106 372	913 639
d- Frais de négociation de titres	-13 883	-93 836
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>		
a- Souscriptions	1 231 620	9 869 616
- Capital	1 000 000	8 060 000
- Régularisation des sommes non distribuables	189 025	1 527 515
- Régularisation des sommes distribuables	42 595	282 101
b- Rachats	1 231 620	9 869 616
- Capital	1 000 000	8 060 000
- Régularisation des sommes non distribuables	189 025	1 527 515
- Régularisation des sommes distribuables	42 595	282 101
VARIATION DE L'ACTIF NET	787 767	-349 026
<u>ACTIF NET</u>		
a- Début d'exercice	60 426 633	60 775 659
b- Fin d'exercice	61 214 400	60 426 633
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- Début d'exercice	500 000	500 000
b- Fin d'exercice	500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE	122,428	120,853
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	1,303%	-0,574%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2013, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2013, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres. Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 61.129.015 DT contre 60.481.062 DT au 31/12/2012, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/13	Plus ou moins-Values potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions		28 278 780	20 499 136	-7 779 644	33,49%	33,43%	
ADWYA	72 210	594 291	500 849	-93 442	0,82%	0,82%	0,55%
AL	2 563	842 722	691 959	-150 764	1,13%	1,13%	0,21%
AMEN BANK	31 289	1 111 547	961 448	-150 098	1,57%	1,57%	0,14%
AMEN BANK NG 1/10	3 128	97 906	89 899	-8 008	0,15%	0,15%	
ARTES	71 365	577 115	460 162	-116 953	0,75%	0,75%	0,19%
ASSAD	105 000	1 079 079	731 955	-347 124	1,20%	1,19%	0,88%
ATB	120 000	833 657	493 560	-340 097	0,81%	0,80%	0,12%
ATL	165 741	745 556	397 115	-348 440	0,65%	0,65%	0,66%
ATTIJ BANK	91 000	1 835 335	1 478 568	-356 767	2,42%	2,41%	0,23%
ATTIJ LEASING	5 924	231 375	148 041	-83 334	0,24%	0,24%	0,28%
BEST LEASE	100 000	210 008	211 600	1 592	0,35%	0,35%	0,33%
BH	65 439	1 822 662	850 707	-971 955	1,39%	1,39%	0,36%
BIAT	41 666	3 359 191	2 508 293	-850 898	4,10%	4,09%	0,25%
BNA	133 612	1 756 054	1 038 299	-717 755	1,70%	1,69%	0,42%
BT	44 084	377 022	405 441	28 419	0,66%	0,66%	0,03%
CARTAGECEMENT	131 422	491 052	437 504	-53 548	0,71%	0,71%	0,08%
CIL	49 000	948 022	681 590	-266 432	1,11%	1,11%	0,98%
CIMBIZ	100 000	1 107 910	619 400	-488 510	1,01%	1,01%	0,23%
CITYCARS	22 832	250 010	249 896	-114	0,41%	0,41%	0,17%
ELECTROSTAR	6 667	100 005	64 643	-35 362	0,11%	0,11%	0,27%
ESSOUKNA	27 988	258 194	231 545	-26 649	0,38%	0,38%	0,78%
EURO-CYCLE	4 713	52 786	43 416	-9 369	0,07%	0,07%	0,09%
LANDOR	21 001	157 508	154 819	-2 688	0,25%	0,25%	0,45%
MONOPRIX	30 277	873 903	710 813	-163 090	1,16%	1,16%	0,18%
MPBS NS	8 350	50 100	50 100	0	0,08%	0,08%	0,14%
NAKL	36 812	441 887	366 169	-75 718	0,60%	0,60%	0,12%
ONETECHHOLDING(AA)	34 500	224 250	223 664	-587	0,37%	0,36%	0,06%
POULINA	78 851	585 657	410 498	-175 159	0,67%	0,67%	0,04%
SAH	1 566	14 642	14 642	0	0,02%	0,02%	0,01%
SALIM	4 916	132 118	113 068	-19 050	0,18%	0,18%	0,18%
SFBT	29 995	373 451	398 724	25 273	0,65%	0,65%	0,04%
SIMPAR	5 849	397 543	361 778	-35 764	0,59%	0,59%	0,65%
SIPHAT	14 146	226 910	117 921	-108 989	0,19%	0,19%	0,79%
SOTEMAIL NS	2 468	6 170	6 170	0	0,01%	0,01%	0,01%
SOTRAPIL	15 455	241 929	143 268	-98 661	0,23%	0,23%	0,44%
SOTUVER	34 930	292 576	230 678	-61 899	0,38%	0,38%	0,17%
SPHAX	5 000	50 000	42 200	-7 800	0,07%	0,07%	0,09%
STAR	287	41 274	41 758	484	0,07%	0,07%	0,01%
STB	60 003	1 003 003	313 216	-689 788	0,51%	0,51%	0,24%
TELNET HOLDING	40 000	344 130	229 320	-114 810	0,37%	0,37%	0,36%
TL	37 312	998 106	783 552	-214 554	1,28%	1,28%	0,45%
TPR	117 859	691 255	502 197	-189 058	0,82%	0,82%	0,26%
TUNISAIR	93 925	223 026	99 936	-123 089	0,16%	0,16%	0,09%
TUNISRE	200 000	2 132 444	1 818 400	-314 044	2,97%	2,97%	1,33%
UIB	5 210	95 400	70 356	-25 044	0,11%	0,11%	0,03%
II - Droits rattachés		349	349	0	0,00%	0,00%	
SVDS3	34 930	349	349	0	0,00%	0,00%	
III - Titres SICAV		1 622 158	1 624 149	1 991	2,65%	2,65%	
POS	10 303	1 075 667	1 072 666	-3 001	1,75%	1,75%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	5 327	546 491	551 483	4 992	0,90%	0,90%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	39 005 381	8 921 981	63,72%	63,60%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	39 005 381	8 921 981	63,72%	63,60%	
TOTAL		59 984 687	61 129 015	1 144 328	99,86%	99,68%	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
- Actions Cotées	2 500 324
- Actions Cotées (Primes d'émissions)	173 700
- Actions SICAV	1 429 944
- Droits	44
	<u>4 104 012</u>

Conversion Droits d'Attribution et de souscription en actions	Valeur théorique
- Droits d'attribution	473 106
- Droits préférentiels de souscription	13 669

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi

	Prix de cession	Coût d'acquisition	P/M values réalisées
- Actions	2 598 930	2 717 067	-118 136
- Actions SICAV	1 269 894	1 258 131	11 763
- Droits	228	227	1
	<u>3 869 052</u>	<u>3 975 424</u>	<u>-106 372</u>

Détachement de droits (démembrement du portefeuille titres)	Valeur théorique
- Droits d'attribution	472 758
- Droits préférentiels de souscription	14 017

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 198.398 DT contre 57.797 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Disponibilités	227 523	140 846
- Sommes à régler	- 32 525	- 84 449
- Intérêt sur compte courant	3 400	1 400
Total	198.398	57.797

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 92.850 DT contre 92.314 DT au 31/12/2012, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Gestionnaire	61.900	61.543
- Dépositaire	30.950	30.771
Total	92.850	92.314

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 20.163 DT contre 19.912 DT au 31/12/2012, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- CMF	5.043	4.792
- C.A.C	15.120	15.120
Total	20.163	19.912

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31/12/2012

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant	1.000.000
- Nombre de parts	10.000
- Nombre de porteurs de parts	1

Rachats effectués

- Montant	1.000.000
- Nombre de parts	10.000
- Nombre de porteurs de parts	1

Capital au 31/12/2013

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Libellé	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de période au 31/12/12</u>	<u>58 386 153</u>	<u>58 386 153</u>
<i>Souscription de la période</i>	1 000 000	1 000 000
<i>Rachats de la période</i>	1 000 000	1 000 000
<u>Autres mouvements</u>	<u>447 659</u>	<u>2 828 247</u>
* <i>Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>	2 040 480	2 040 480
* <i>Variation des plus ou moins-values potentielles,</i>	-1 472 566	-1 472 566
* <i>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</i>	-106 372	-106 372
* <i>Frais de négociation</i>	-13 883	-13 883
* <i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		2 380 588
<u>Fin de période au 31/12/2013</u>	<u>58 833 812</u>	<u>61 214 400</u>

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2013 à 2.815.362 DT contre 2.453.721 DT au 31/12/2012 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Dividendes	823.431	577.097
- Revenus des BTZC	1.991.931	1.876.623
<i>Total</i>	<i>2.815.362</i>	<i>2.453.721</i>

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 9.089 DT contre 35.565 DT au 31/12/2012, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Revenus des Placements à terme	0	33.089
- Intérêts des comptes de dépôt	9.089	2.476
<i>Total</i>	<i>9.089</i>	<i>35.565</i>

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 367.231 DT contre 371.540 DT au 31/12/2012, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Rémunération du gestionnaire	244.821	247.693
- Rémunération du dépositaire	122.410	123.847
<i>Total</i>	<i>367.231</i>	<i>371.540</i>

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 76.632 DT contre 77.265 DT au 31/12/2012, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	15.120	15.120
- Redevance CMF	61.203	61.921
- Charges diverses	309	224
Total	76.632	77.265

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2013	2012	2011	2010
Revenus des placements	5,649	4,979	4,707	4,581
Charges de gestion des placements	-0,734	-0,743	-0,705	-0,720
Revenus net des placements	4,914	4,235	4,002	3,862
Autres produits	0	0	0	0
Autres charges	-0,153	-0,155	-0,151	-0,145
Résultat d'exploitation (1)	4,761	4,081	3,851	3,716
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	4,761	4,081	3,851	3,716
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-2,945	-6,419	-6,152	-2,195
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,213	1,827	1,522	9,207
Frais de négociation	-0,028	-0,188	-0,087	-0,342
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,576	-0,698	-0,867	10,386
Résultat non distribuable de l'exercice	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Valeur liquidative	122,428	120,853	121,551	122,417

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,12%	0,13%	0,12%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,89%	3,30%	3,28%	3,10%

Actif net moyen	61 193 061	61 898 159	58 781 221	59 936 674
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2013 s'élève à 244.821 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2013 s'élève à 122.410 DT.